

IRON reagent A

Date 14.9.2007

Date antérieure: 15.3.2004

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**1.1 Identification de l'article****1.1.1 Désignation commerciale**

IRON reagent A

1.1.2 Code du produit

981236

1.2 Utilisation de la substance/de la préparation**1.2.1 Exprimé par écrit**

Réactif de diagnostic in vitro pour analyseur de chimie clinique.

1.3 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.3.1 Fournisseur**

Thermo Fisher Scientific Oy, Clinical Diagnostics Finland

1.3.2

Ratastie 2, P.O.Box 100
 FI-01621 Vantaa
 FINLAND
 +358-9-329 100
 +358-9-3291 0300
 FI09215470

1.4 Téléphone en cas d'urgence**1.4.1 Numéro de téléphone, nom et adresse**

Thermo Electron S.A., Eragny Parc, BP 50249, 95615 Cergy Pontoise Cedex, France, 01 34 32 51 71

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**2.1 Composants dangereux**

2.1.1 Numéro CAS ou autre numéro	2.1.2 Nom chimique de la substance	2.1.3 Concentration	2.1.4 Classification
50-01-1	Chlorhydrate de guanidine	57.3 %	Xn; R22; Xi; R36/38
62-56-6	Thio-urée	0.76 %	Carc. Cat.3; R40; Repr. Cat.3, R63; Xn; R22; N; R51-53

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif en cas d'ingestion.
 Irritant pour les yeux et la peau.

4. PREMIERS SECOURS**4.1 Conseils supplémentaires**

En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2 Inhalation

Mettre la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.

4.3 Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

4.4 Contact avec les yeuxLaver immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

IRON reagent A

Date 14.9.2007

Date antérieure: 15.3.2004

4.5 Ingestion

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne pas faire vomir.

4.6 Avis aux médecins ou aux autres secouristes formés.

-

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyen d'extinction approprié**

Eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂).

5.3 Dangers spécifiques

La combustion peut produire des émanations dangereuses pour la santé.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles**

Assurer une ventilation adéquate.
Utiliser un équipement de protection individuel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans des eaux de surface ou dans le réseau d'évacuation sans dilution et neutralisation préalables.

6.3 Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Manipulation**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2 Stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Valeurs limites d'exposition****8.1.1**

50-01-1	Chlorhydrate de guanidine	
62-56-6	Thio-urée	0,5 mg/m ³ (8 h)

8.2 Contrôles de l'exposition**8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle**

-

8.2.1.1 Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

8.2.1.2 Protection des mains

Des gants imperméables en caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile/gants en néoprène, gants en PVC ou autre matière plastique.

8.2.1.3 Protection des yeux

S'il existe un risque d'éclaboussures, utiliser une visière de protection. Ne pas porter de lentilles de contact, s'il existe un risque d'éclaboussures dans les yeux.

8.2.1.4 Protection de la peau et du corps

Blouse.

IRON reagent A

Date 14.9.2007

Date antérieure: 15.3.2004

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Information générale (aspect, odeur) Incolore, légèrement odorant, liquide.
9.2	Information importante pour la santé, la sécurité et l'environnement
9.2.1	pH 4.8
9.2.2	Point/intervalle d'ébullition 100°C (l'eau)
9.2.3	Point d'éclair -
9.2.5	Dangers d'explosion
9.2.5.1	Limite inférieure d'explosivité .
9.2.5.2	Limite supérieure d'explosivité .
9.2.7	Pression de vapeur .
9.2.8	Densité relative .
9.2.9	Solubilité
9.2.9.1	Solubilité dans l'eau complètement soluble
9.2.10	Coefficient de partage (n-octanol/eau) Chlorhydrate de guanidine, $\log P_{o/w} = < 1.7$

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1	Conditions à éviter Ne doit pas être conservé à la chaleur ou à proximité d'objets chauds.
10.3	Produits de décomposition dangereux La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants, p.e. ammoniac.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Toxicité aiguë Chlorhydrate de guanidine: DL50/orale/rat =475 mg/kg Thio-urée: DL50/orale/rat =125 mg/kg
11.2	Irritation primaire Irritant pour les yeux et la peau.
11.3	Sensibilisation Une exposition prolongée peut avoir des effets comme une lumière dermatite.
11.4	Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée -
11.5	Expérience chez l'homme Une exposition prolongée peut provoquer une leucopénie ou une thrombopénie.
11.6	Autres informations sur la toxicité aiguë -

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1	
12.1.1	Toxicité aquatique CL50/24h/daphnie =1.8 mg/l
12.1.2	Toxicité envers d'autres organismes -
12.2	Mobilité -
12.3	Persistance et dégradabilité

IRON reagent A

Date 14.9.2007

Date antérieure: 15.3.2004

- 12.3.1 Biodégradation**
-
- 12.3.2 Dégradation chimique**
-
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation**
-

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Le produit doit être éliminé comme produit chimique de laboratoire conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- 14.3 Transport terrestre**
- 14.3.1 Classe** -
- 14.3.2 No. de risque** -
- 14.3.3 Description des marchandises** Iron reagent
- 14.3.4 Autres Informations** -
- 14.4 Transport maritime**
- 14.4.1 IMDG** -
- 14.4.2 Désignation officielle de transport** Guanidine acetate buffer pH 4.8
- 14.4.3 Autres Informations** -
- 14.5 Transport aérien**
- 14.5.1 ICAO/IATA** -
- 14.5.2 Désignation officielle de transport** Guanidine acetate buffer pH 4.8
- 14.5.3 Autres Informations** -

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- 15.1 Informations figurant sur l'étiquette de danger**
- Etiquetage CE** 200-002-3
- 15.1.1 Lettre du symbole et des indications de danger des préparations**
Xn Nocif
- 15.1.2 Identification des composants sur l'étiquette de danger**
Chlorhydrate de guanidine
- 15.1.3 Phrase(s) de risque**
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 15.1.4 Phrase(s) de sécurité**
S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37 Porter des gants appropriés.

16. AUTRES INFORMATIONS

- 16.1**
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R51 Toxique pour les organismes aquatiques.

IRON reagent A

Date 14.9.2007

Date antérieure: 15.3.2004

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

16.4 Information complémentaire fournie par:

Code de la fiche technique santé-sécurité: D00835-03-03-MSDS-Iron-Reagent A-FR
Entreprise mentionnée au point 1.3.

Dans la mesure de nos connaissances, les informations figurant dans cette notice sont correctes et complètes et sont proposées de bonne foi comme exactes. Elles caractérisent le produit en ce qui concerne les précautions de sécurité appropriées. Elles ne garantissent pas les propriétés du produit.

16.5 Référence bibliographique

La fiche technique santé-sécurité du fabricant.

Ce produit a été évalué conformément aux directives 1967/548/EEC, 1999/45/EC et 2001/58/EC.

16.6 Ajouts, suppressions ou modifications

Modifications apportées aux sections 1.3 et 16.

Date 14.09.2007

Signature LMKo